

La réforme LMD

Université Ferhat Abbas Sétif1

Qu'est ce que le LMD ?

Le sigle **LMD** signifie **L**icence – **M**aster – **D**octorat. C'est le nouveau schéma d'organisation des études universitaires. L'université Ferhat Abbas a déjà pris en charge en **2005** des formations LMD pour certains domaines : Math et Informatique ; Science de la Matière; Science Economique Gestion et Commerce. L'offre de formation de notre université s'est enrichie, au courant de l'année **2006** avec le domaine Science de la Nature et de la Vie. Les différentes disciplines sont maintenues, mais une nouvelle organisation sera mise en oeuvre.

Quels sont les objectifs de l'harmonisation des diplômes ?

- ✚ Permettre les comparaisons et les équivalences des diplômes au niveau national et international.
- ✚ Développer la professionnalisation des études supérieures tout en préservant la nature généraliste de l'enseignement.
- ✚ Renforcer l'apprentissage de compétences transversales telles que la maîtrise des langues vivantes étrangères et celle des outils informatiques.

Quel est l'intérêt de ce nouveau schéma d'études ?

- ✚ Favoriser l'accès de l'étudiant au monde du travail.
- ✚ Favoriser la mobilité de l'étudiant.
- ✚ Permettre à l'étudiant de construire progressivement un parcours de formation personnalisé

Qu'est ce qui va changer ?

1- Une architecture des diplômes, fondée sur les trois niveaux de référence

" Licence, Master, Doctorat "

Les 3 niveaux de référence sont :

- ✚ Niveau licence (L) à bac + 3 ans
- ✚ Niveau master (M) à bac + 5 ans (Licence + 2 années)
- ✚ Niveau doctorat (D) à bac + 8 ans (Master + 3 années)

2- Une présentation des formations en "domaines"

Les diplômes seront répertoriés par domaine (ex : Lettres et Sciences Humaines). A l'intérieur de ce domaine, on choisira une mention (ex : Langues Littératures), elle-même découpée en spécialités (ex Langue et sémiologie). Des parcours types seront proposés. L'étudiant pourra également demander à bénéficier d'un parcours personnalisé, validé par l'équipe pédagogique.

3- Une organisation des formations en semestres

- Le diplôme est découpé en semestres à raison de 30 crédits par semestre. On valide un semestre et non plus une année.
- La licence est découpée en 6 semestres.
- Le master est organisé en 4 semestres
- Le Doctorat en 3 ans après le Master

Le concept de crédits permet de:

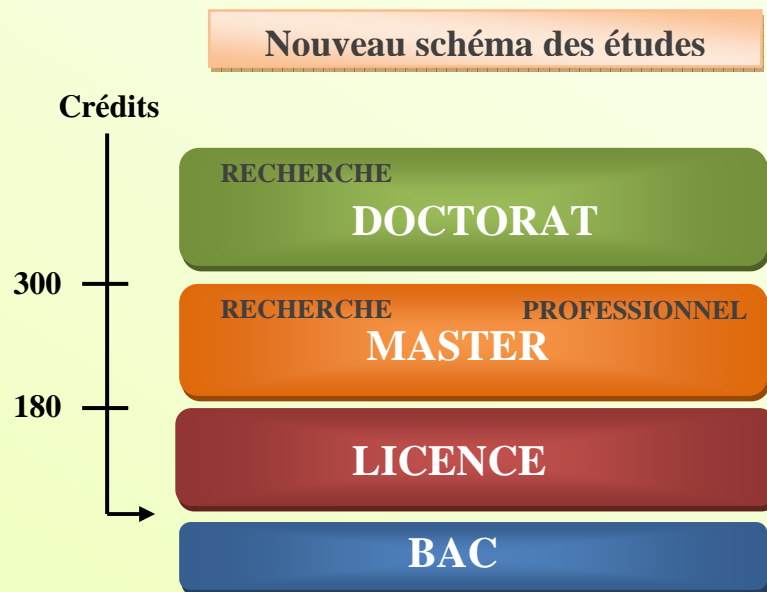
- Garantir une capitalisation de crédits, au sein de parcours-types de formation, et favoriser ainsi des reprises d'études.
- Promouvoir des passerelles entre cursus.
- Favoriser la validation des acquis de l'expérience ou plus généralement de compétences.
- Permettre une meilleure définition de l'offre globale de formation d'une université en intégrant toutes ses compétences.

1 semestre = 30 crédits

- **1 année** = 2 semestres = 60 crédits

1 licence = 3 ans = 6 semestres = 180 crédits

1 master = 5 ans = 10 semestres = 300 crédits



4- Une organisation en Unités d'Enseignement (UE) capitalisables et transférables

Le système est composé d'Unités d'Enseignement obligatoires et optionnelles. Chaque UE a une valeur

définie en crédits proportionnelle au travail (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, stages...) quel étudiant devra fournir pour obtenir son UE.

Les UE sont :

- Transférables d'un parcours à l'autre, sous réserve d'acceptation par l'équipe pédagogique.
- Capitalisables, puisque toute validation d'UE est acquise pour 5 ans, quelle que soit la durée d'un parcours.

Licence

Le diplôme de licence est obtenu au bout de **6 semestres (3 ans)**. Il correspond à l'obtention de **180 crédits**. La formation comprend des:

- Enseignements théoriques.
- Enseignements méthodologiques.
- Enseignements professionnalisants.
- Enseignements transversaux (informatique, langues vivantes, culture...).
- Stages.

Elle comprend aussi un dispositif d'accueil et de soutien (tutorat) destiné à aider l'étudiant à s'orienter et à réussir ses études.

Master

Après l'obtention d'une licence, le diplôme de master recherche ou professionnel, est obtenu au bout de **4 semestres (2 ans)**, qui correspondent à 120 crédits (soit 10 semestres et **300 crédits au total en comptant la licence**).

Le Master, qui regroupe M1 et M2, sanctionne des parcours types comportant:

- Une voie à finalité professionnelle débouchant sur un master professionnel.
- Une voie à finalité recherche, débouchant sur un master recherche (académique).

Le master comprend:

- ✓ Des enseignements théoriques.
- ✓ Des enseignements méthodologiques.
- ✓ Des enseignements professionnalisants.
- ✓ Des stages.
- ✓ Une initiation à la recherche.
- ✓ La rédaction d'un mémoire.

Doctorat

Plus haut niveau du LMD (niveau bac + 8), après le master recherche, le doctorat est délivré après la soutenance d'une thèse. Dans le cadre des Ecoles Doctorales, des formations complémentaires préparent à l'insertion professionnelle.

La formation LMD à l'université Ferhat Abbas Sétif1

Notre université a ouvert des formations (LMD) graduellement à partir de l'année 2005. La première promotion sortante de licenciés est prévue pour cette année 2008.

Quels sont les domaines assurés par notre université ?

L'université Ferhat Abbas1 assure 06 domaines de formation:

- 1- Science et Technologie (**ST**).
- 2- Math et Informatique (**MI**).
- 3- Science de la Matière (**SM**).
- 4- Science Economique Gestion et Commerce (**SEGC**).
- 5- Science de la Nature et de la Vie (**SNV**).
- 6- Science de la terre et de l'univers (**STU**).

Chacun de ces domaines comportent des mentions (ou filières) composées de spécialités (ou options).

Les offres de formation LMD 2008/2011

A- Licence

Domaine	Filière	Spécialité	Type	
ST (D01)	Architecture et Urbanisme	Architecture	L-A	
	Génie civil	Génie civil	L-A	
	Electronique		Instrumentation en électronique	L-A
			Electronique, électrotechnique, automatique	L-A
			Techniques de l'image et du son	L-P
			Communication	L-A
			Electronique numérique	L-A
	Automatique	Automatique	L-A	
	Electrotechnique	Electrotechnique	L-A	
	Génie des procédés		Génie électrochimique	L-A
			Génie Chimique	L-A
			Génie des procédés pharmaceutiques	L-A
	Génie des polymères	Matériaux Polymères	L-A	
	Optique et mécanique de précision		Optique instrumentale et photonique	L-A
			Mécanique Appliquée	L-A
			Technologie des matériaux	L-A
Optométrie			L-P	
Métrologie et contrôle industriel			L-P	
SM (D02)	Chimie	Chimie de l'environnement	L-P	
		Chimie fondamentale	L-A	
	Physique	Génie physique	L-A	
		Physique fondamentale	L-A	
		Ingénierie biomédicale hospitalière	L-P	
MI (D03)	Informatique	Systemes intelligents et informatique industrielle	L-P	
		Informatique	L-A	
		Informatique des technologies de l'information et de la communication	L-P	
	Mathématiques	Mathématiques fondamentales	L-A	
		Mathématiques Appliquées	L-A	
		Modélisation et aide à la décision	L-P	

Domaine	Filière	Spécialité	Type
SNV (D04)	Sciences biologiques	Microbiologie	L-A
		Analyses Biochimiques	L-A
		Fonctionnement de la Rhizosphère	L-A
		Ecologie	L-A
		Gestion de l'environnement	L-A
		Biologie et valorisation des plantes	L-A
		Physiologie générale	L-A
		Zoologie	L-A
	Sciences agronomiques	Maîtrise de l'Elevage des ruminants	L-A
		Gestion de la santé végétale	L-A
Gestion durable des sols		L-A	
STU (D05)	Géologie	Géosciences	L-A
SEGC (D06)	Sciences commerciales	Marketing et commerce international	L-A
	Sciences de gestion	Management public	L-A
		Management des petites et moyennes entreprises	L-A
		Audit et contrôle de gestion	L-A
		Gestion des ressources humaines	L-A
		Finances et assurances	L-A
	Sciences économiques	Marchés et produits financiers	L-A
		Economie bancaire et monétaire	L-A
		Statistique appliquée et prospective économique	L-A
	Sciences financières	Finances et Comptabilité	L-A
		Gestion de financement et des investissements	L-A
		Impôts et fiscalité douanière	L-A

NB :

ST : Sciences et Technologies, **SM** :Sciences de la Matière, **MI** :Mathématiques Informatique,**SNV** : Sciences de la Nature et de la Vie, **STU** :Sciences de la Terre et de l'Univers , **SEGC** :Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales

L.P : Licence Professionnelle, **L.A** : Licence Académique.

B- Master

Domaine	Filière	Spécialité	Type
ST (D01)	Automatique	Commande des processus industriels	M-A
		Sureté de fonctionnement des processus industriels	M-A
	Electrotechnique	Réseaux électriques	M-A
		Commande électrique	M-A
		Machines électriques	M-A
	Génie Civil	Structures	M-A
		Ponts et voies de communication	M-A
	Génie des Polymères	Matériaux polymères	M-A
	Génie des procédés	Electrochimie des matériaux	M-A
		Génie des procédés pharmaceutiques	M-A
		Génie chimique	M-A
	Electronique	Réseaux et systèmes de télécommunication	M-A
		Electronique industrielle	M-A
		Instrumentation en électronique	M-A
		Electronique des systèmes embarqués	M-A
		Microélectronique	M-A
	Optique et mécanique de précision	Mécanique fine	M-A
		Mécanique des matériaux	M-A
		Optique et photonique appliquées	M-A
	SM (D02)	Chimie	Chimie physique
Physique		Ingénierie des matériaux	M-A
		Physique et technologie de l'exploration de l'espace	M-A
		Imagerie et ingénierie biomédicale	M-A
		Physique théorique et fondamentale	M-A
		Génie physique subatomique	M-A

Domaine	Filière	Spécialité	Type
MI (D03)	Informatique	Fondements et ingénierie de l'information et de l'image	M-A
		Génie logiciel	M-A
		Informatique fondamentale et intelligence artificielle	M-A
		Réseaux et systèmes distribués	M-A
	Mathématiques	Modélisation et aide à la décision	M-P
		Mathématiques appliquées	M-A
Mathématiques appliquées : Analyse non linéaire et équation aux dérivées partielles		M-A	
SNV (D04)	Sciences biologiques	Analyses biochimiques	M-A
		Ecologie microbienne	M-A
		Gestion et protection de l'environnement	M-A
		Microbiologie appliquée	M-A
		Biologie et valorisation des plantes	M-A
		Gestion des systèmes écologiques protégés	M-A
		Immunologie	M-A
	Physiologie et pharmacologie	M-A	
Sciences agronomiques	Amélioration de la production animale des ruminants	M-A	
STU (D05)	Géologie	Géologie de l'ingénieur	M-A
SEGC (D06)	Sciences commerciales	Finance et comptabilité	M-A
		Marketing stratégique	M-A
		Comptabilité et audit	M-A
		Marketing des services	M-A
		Economie douanière	M-P
	Sciences de gestion	Management des petites et moyennes entreprises	M-A
		Audit et contrôle de gestion	M-A
		Administration territoriale et développement local	M-P
	Sciences économiques	Monnaie et finance	M-A
		Banques et assurances	M-A
		Assurance, finances et banques islamiques	M-A
		Banques	M-A
Assurances		M-A	

NB :

M.P : Master Professionnelle, **M.A :** Master Académique

Régime d'évaluation et de progression: Cadre général

La progression de l'étudiant dans son parcours de formation se fonde sur l'évaluation des unités d'enseignement, leur validation et leur capitalisation.

Cette note de cadrage définit les principes généraux du régime d'examen, d'évaluation et de passage.

Inscription administrative et pédagogique

L'étudiant doit effectuer une inscription administrative et une inscription pédagogique.

- **Inscription administrative annuelle**

L'inscription administrative est annuelle pour tous les parcours et se fait selon les procédures règlementaires en vigueur. L'étudiant doit effectuer son inscription dans les délais fixés par l'établissement.

- **Inscription pédagogique**

L'inscription pédagogique se fait annuellement pour toutes les unités d'enseignement obligatoires. Elle est semestrielle pour les unités optionnelles.

Evaluation et progression

Les établissements d'enseignement supérieur publient en début de semestre l'indication du nombre des épreuves, leur nature, leur durée ainsi que le ou les modes de contrôle adoptés et la pondération appliquée.

- Le régime d'évaluation comporte un régime mixte joignant le contrôle continu (travaux de recherche, interrogations orales ou écrites, exposés...) et les contrôles terminaux de fin de semestres, avec une seule session de rattrapage.

Le régime mixte d'évaluation applique les taux suivants :

- 50 à 70 % examens terminaux
- 30 à 50 % contrôle continu

Ces modalités d'évaluation seront fixées par l'équipe de formation.

- Pour chaque semestre d'enseignement, deux sessions de contrôle des connaissances et des aptitudes sont organisées :
 - une première session à la fin de chaque semestre
 - une deuxième session est une session de rattrapage

Les sessions de rattrapage, au titre de chacun des deux semestres d'une même année universitaire, sont organisées au mois de septembre.

Validation des unités d'enseignement

C'est une certification administrative établissant que l'étudiant a obtenu une unité d'enseignement ou l'ensemble des unités d'un semestre ou d'une année universitaire.

- ❖ Un parcours peut être validé par capitalisation ou par compensation.
- ❖ La validation d'une unité est faite dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.
- ❖ La validation des unités d'enseignement se fait aussi par compensation :
 - Dans la même unité : la compensation entre les notes des éléments constitutifs de l'unité.
 - Dans la même année : la compensation entre les notes des différentes unités de l'année

Universitaire, pondérées par des coefficients.

N.B. : Le coefficient de l'unité d'enseignement est égal au nombre de crédits

- En cas d'échec à la première session :
 - l'étudiant doit se présenter aux épreuves d'examen relatives aux unités d'enseignement non acquises dans lesquelles il a obtenu une note inférieure à 10/20.
 - L'étudiant garde le bénéfice des matières de l'unité d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20
 - Lors de la deuxième session, la moyenne, pour chacune des matières concernées, est alors calculée sur la base de la note obtenue à l'examen de rattrapage et des notes, non modifiables, de contrôle continu obtenues durant le semestre, selon la pondération prévue.
 - A l'issue de la deuxième session, l'unité d'enseignement est acquise si la moyenne générale obtenue est égale ou supérieure à 10/20. Dans le cas où la moyenne générale obtenue est inférieure à 10/20, les matières pour lesquelles la moyenne obtenue est égale ou supérieure à 10/20 sont considérées acquises.

Capitalisation des unités d'enseignement

- Une unité d'enseignement est définitivement capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.
- L'étudiant peut capitaliser des éléments constitutifs d'une unité d'enseignement dès lors qu'il a obtenu la moyenne.

Une unité d'enseignement validée par compensation reste liée au parcours et n'est donc pas transférable à d'autres parcours.

Règles de passage

L'évaluation est semestrielle, mais le passage est annuel.

- **L'étudiant passe d'une année à l'autre :**
 - s'il a obtenu la moyenne à toutes les unités d'enseignement de l'année universitaire
 - s'il a obtenu la moyenne générale par compensation entre les notes de toutes les unités.
- **Du passage conditionné de la 1ère année à la 2ème année :**

L'étudiant peut passer de la 1ère année à la 2ème année s'il a obtenu au moins 30 crédits et ce, après autorisation de l'équipe de formation.

- **Du passage conditionnée de la 2ème année à la 3ème année :**

L'étudiant peut passer de la 2ème année à la 3ème année s'il a obtenu :

- au moins 96 crédits relatifs aux quatre premiers semestres de formation
- validation de toutes les unités d'enseignement fondamentales du parcours suivi
- l'étudiant ne doit être redevable d'aucun crédit de la 1ère année et ce, après autorisation de l'équipe de formation.

LES TERMES DU LMD

- **Qu'est ce qu'un contrôle continu ?**

Mode d'évaluation des connaissances consistant à examiner les étudiants de différentes manières (travaux de recherche, interrogations orales ou écrites, exposés,...) tout au long du semestre.

- *Qu'est ce qu'un Domaine ?*

Ensemble de filières ou regroupement de disciplines dans un ensemble cohérent qui permettent d'afficher les compétences pédagogiques et scientifiques de l'université. Chaque établissement détermine ses propres domaines de formation qui seront habilités par le ministère de tutelle.

- *Qu'est ce qu'une unité d'enseignement (U.E) ?*

Ensemble de matière organisée d'une manière pédagogique cohérente en vue de l'acquisition d'une compétence identifiée au préalable. Une UE est enseignée et évaluée semestriellement.

Une UE peut être

- ❖ UE fondamental (matières de base)
- ❖ UE méthodologique (matières complémentaires à une UE fondamentale)
- ❖ UE de découverte (enrichissement des connaissances)
- ❖ UE transversal (culture générale, langues, informatique)

- *Qu'est ce qu'une capitalisation ?*

Acquisition définitive des UE obtenues avec une note supérieure ou égale à la moyenne. La capitalisation concerne donc l'UE et non la matière.

- *Qu'est ce qu'une UE transférable*

UE capitalisée que l'étudiant peut faire valoir dans le cadre du transfert de son dossier s'il change de parcours, de domaine, de filière ou d'établissement. Une UE n'est pas automatiquement transférable.

- *Qu'est ce qu'un crédit ?*

Unité de mesure attribuée à une matière d'enseignement. Elle est définie en tenant compte de travail à effectué par l'étudiant (volume horaire présentiel, travail personnel, projet, stage,...). L'attribution d'un crédit à une UE donnée correspond à un volume de 20 heures de travail consacré à cette unité. Une matière d'un volume semestriel de 60 heures, lui correspond donc 60 / 20 soit 3 crédits. Un semestre de Licence ou de Master est évalué à 30 crédits. Une Licence de 6 semestres est donc de 180 crédits. Un master de 4 semestres est de 120 crédits.

- *Qu'est ce qu'une compensation ?*

Possibilité de valider une année en obtenant une note inférieure à la moyenne dans une matière ou une UE, mais compensée par les autres matières ou autres UE dans la même UE dans la même année grâce à l'application de coefficients affectés aux matières et aux UE.

- *Qu'est ce qu'une équipe de formation ?*

Ensemble des responsables des équipes pédagogiques d'une même formation.

- *Qu'est ce qu'un équipe pédagogique ?*

Ensemble des enseignants intervenant dans les cours, TD et TP des matières d'une même unité d'enseignement.

- *Qu'est ce qu'un parcours ?*

A l'intérieur de chaque domaine de formation, il est proposé plusieurs parcours. Un parcours correspond à une offre de formation sanctionnée par un diplôme. Un parcours peut être à vocation académique ou professionnelle.

- *Qu'est ce qu'une formation académique ?*

Option consacrée à des études à caractère fondamental qui permettent la poursuite d'études plus approfondies vers le Master ou le Doctorat.

- *Qu'est ce qu'une formation professionnelle ?*

Option consacrée à des études à caractère professionnel qui permettent l'insertion dans le monde socioéconomique.

- *Qu'est ce qu'une mobilité ?*

Possibilité offerte à l'étudiant de passer d'une formation à une autre, d'un établissement à un autre en faisant valoir les acquis (unité d'enseignement capitalisée).

- *Qu'est ce qu'une passerelle ?*

Possibilité offerte à l'étudiant de changer de parcours, pour rectifier son choix initial, tout en conservant les acquis (unités d'enseignement acquises).

- *Qu'est ce qu'un rattrapage ?*

Examen accordé à un étudiant n'ayant pas obtenu la moyenne à une matière (ou plusieurs) si l'UE n'est pas validée.

- *Qu'est ce qu'un tutorat ?*

C'est un accompagnement au bénéfice d'un étudiant pour qu'il se consacre mieux à ses études. Le tuteur est un enseignant (dans certaines mesures un étudiant en post graduation).